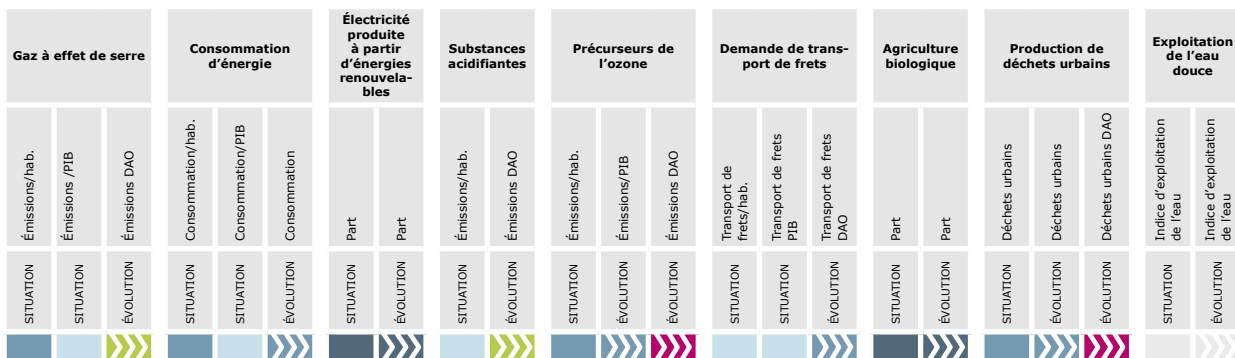


Belgique

La Belgique a une densité de population très élevée et constitue le principal carrefour de l'Europe occidentale. L'environnement et les terres subissent donc une pression considérable. Pour la plupart des indicateurs, la Belgique affiche des résultats moyens-médiocres. Toutefois, elle enregistre de bons résultats en matière de production de déchets urbains municipaux et parvient relativement bien à répondre au problème du transport de frets. La pollution de l'air par l'ozone est une question qui mérite une attention particulière.



DAO: Distance à l'objectif.

Émissions de gaz à effet de serre

Le total des émissions en 2002 était équivalent à celui de 1990, mais la Belgique semble être sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de Kyoto (7,5 % en dessous du niveau de 1990). Les résultats en matière d'émissions de GES pour la période 1990–2002 diffèrent d'une région à l'autre: augmentation de 3,1 % en Flandre; baisse de 7,3 % en Wallonie; et augmentation de 9,6 % dans la région de Bruxelles–Capitale. En Flandre, les tendances en matière d'émissions de GES au cours de la période 1990–2002 révélaient une hausse de 26 % des gaz à effet de serre émis par les transports, mais également une diminution des émissions de l'industrie (– 11 %) et de l'agriculture (– 10 %). La région Bruxelles-Capital a enregistré une hausse dans les secteurs résidentiel (15 %), tertiaire (8,7 %) et des transports (3,6 %, avec une hausse spectaculaire de 376 % des émissions de chlorofluorocarbones) ainsi qu'une forte baisse dans le secteur de l'industrie. Les mesures destinées à réduire les émissions comprennent des accords volontaires avec des industries à haute intensité énergétique, des normes de résultat pour les résidents, et la promotion de la production combinée chaleur-électricité (co-génération) en Flandre. Des mesures intérieures et extérieures (investissement dans le Fonds carbone de développement communautaire de la Banque mondiale) sont mises en place en Wallonie et à Bruxelles.

Consommation d'énergie

La Flandre enregistre des améliorations en matière d'intensité énergétique grâce aux efforts réalisés dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie depuis 1998. La Région wallonne annonce une augmentation de 7,6 % de sa consommation d'énergie finale (1990–2002). La consommation d'énergie finale dans la région de Bruxelles–Capitale a connu une croissance

de 18 % entre 1990 et 2003 pour atteindre 2,16 millions de tonnes équivalent pétrole en 2003. D'ici 2010, la Flandre espère réduire la consommation énergétique des ménages de 7,5 % par rapport à 1999, et ce malgré une augmentation de 37 % entre 1990 et 2002, grâce à plusieurs mesures visant à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie. Le Plan pour la maîtrise durable de l'énergie de la Région wallonne démontre que la demande énergétique totale pourrait être réduite de 9 % d'ici 2010 par rapport à 1990, avec des objectifs détaillés pour divers secteurs. Les secteurs clés dans la région de Bruxelles–Capitale sont ceux du logement, du tertiaire et des transports. Le gaz naturel, le pétrole et l'électricité représentent les vecteurs d'énergie principaux.

Électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables

La consommation d'énergies renouvelables a presque triplé en 2002, mais la part totale de ces énergies n'atteignait que 2 %. La part d'énergies renouvelables dans la production d'électricité en Flandre est en hausse (0,75 % en 2003). L'utilisation de la partie organique des déchets ménagers contribuera à la réalisation des objectifs. En Wallonie, cette part s'élevait à 2,3 % en 2003: l'utilisation de l'hydroélectricité a connu une baisse en 2003 en raison de conditions climatiques défavorables, et l'énergie éolienne connaît une croissance rapide, mais représente moins de 2 % du total. Afin de stimuler la demande pour ces énergies, la région de Bruxelles–Capitale et la Région wallonne utilisent des 'certificats verts', qui couvrent la production d'énergies renouvelables dans les deux autres régions.

Émissions de substances acidifiantes

La Belgique semble être en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans la directive NECD. En Flandre, les

Population: 10 348 000
 Superficie: 30 528 km²
 PIB: 249 185 million EUR

émissions ont chuté de 41 % (1990–2003), mais les dépôts de substances acidifiantes est supérieure aux charges critiques dans 53 % des zones naturelles. De nouvelles mesures pour les différents sous-secteurs industriels et la diminution des émissions dans l'agriculture devraient permettre d'atteindre les objectifs. Les émissions sont aussi en baisse en Wallonie et dans la région de Bruxelles-Capitale.

Émissions de précurseurs de l'ozone

En l'absence de nouvelles mesures, la Belgique n'atteindra pas l'objectif fixé. En Flandre, les émissions de composés organiques volatiles (COV) ont diminué de 43 % au cours de la période 1990–2003 et celles d'oxyde d'azote (NO_x) de 12 %. Le Plan wallon accorde la priorité à la réduction des émissions de COV. Des progrès ont déjà été accomplis grâce à l'utilisation de pots d'échappement à convertisseur catalytique et à la diminution de solvants dans les peintures. Dans la région de Bruxelles-Capitale, les émissions de COV et de NO_x ont enregistré une diminution de 25 % (1990–2003).

Demande de transport de frets

La demande de transport de frets est toujours en hausse. En Flandre, elle a augmenté de 30 % (1995–2000), mais s'est stabilisée depuis 2000. L'usage des voies navigables se répand (46 % entre 1990 et 2003). La demande globale de transport dans la Région wallonne ne cesse de croître et atteint les 17 % pour le transport de marchandises (1995–2000). Le transport routier représente jusqu'à 85 % du transport de frets. Dans la région de Bruxelles-Capitale, le trafic routier total a augmenté de 15 % (1990–2003) (légère diminution en 2003).

Surfaces consacrées à l'agriculture biologique

Les surfaces soumises à l'agriculture biologique se sont stabilisées autour des 1,7 % de la superficie agricole totale en 2004. En Flandre, l'agriculture biologique couvrait seulement 0,5 % de la superficie agricole totale (2004), mais de nouvelles subventions ont récemment été approuvées. En Wallonie, 2,7 % de la superficie agricole exploitée est consacrée à l'agriculture biologique (2004) et le nombre d'exploitations qui se tournent vers ce type d'agriculture ne cesse d'augmenter. Bien qu'elle soit très urbanisée, la région de Bruxelles-Capitale est en train de développer un «réseau vert» d'espaces publics qui comprend quelques réserves naturelles et des parcs. Certaines surfaces de ce «réseau vert» sont exploitées de

manière différente, par exemple par le jardinage extensif et la protection des espèces menacées.

Déchets urbains municipaux

Des progrès notables ont été enregistrés pour ralentir l'augmentation du volume des déchets municipaux. En Flandre, la production de déchets ménagers est en recul: stabilisation en 2001 et réduction de 0,2 % en 2002 et de 3,4 % en 2003. La production de déchets par personne a chuté depuis 2001. Soixante-dix pour cent des déchets ménagers sont collectés séparément et la plupart d'entre eux sont réutilisés, compostés ou recyclés. La Wallonie enregistre depuis 1997 un recul lent et irrégulier de sa production de déchets municipaux. Ces derniers ont été en grande partie récupérés: en 2003, plus de la moitié ont été traités dans des stations de récupération de matériaux et moins de 20 % ont été enfouis. La quantité de déchets municipaux collectés dans la région de Bruxelles-Capitale était stable entre 1999 et 2002. Les déchets municipaux de matières premières ont diminué de 9,4 % (1996–2002). Le tri des déchets pour le recyclage des emballages a connu une hausse de 42,9 %, et cette augmentation atteint 50,1 % pour le recyclage du papier et du carton.

Exploitation des sources d'eau douce

En Flandre, la consommation totale d'eau (hormis l'eau de refroidissement) a diminué de 14 % (1991–2002). L'industrie en a utilisé près de 40 % de moins au cours de la période 1996–2002. En Flandre, l'eau est disponible en faible quantité et les deux-tiers sont importés. La Région wallonne utilise 105 litres d'eau par personne et par jour pour les besoins domestiques, ce qui représente une des consommations les plus faibles d'Europe. Ceci s'explique par l'augmentation du prix de l'eau, par l'utilisation d'équipements plus efficaces et par la hausse de la consommation d'eau de pluie. En 2004, la région de Bruxelles-Capitale a consommé 113 litres d'eau par personne et par jour pour ses besoins domestiques. L'eau de la région de Bruxelles-Capitale est utilisée à 61 % par les ménages, à 25 % par le secteur tertiaire et à 11 % par les pompiers et d'autres services publics, pertes du réseau comprises.

Pour de plus amples informations, contactez l'organisme national de contact concerné. Vous trouverez ses coordonnées à l'adresse suivante:
http://org.eea.eu.int/organisation/nfp-eionet_group.html